

Compte-rendu du conseil du Jeudi 12 septembre à 20 H 00.

Présents : Gaël MONNERET, Thomas ROUSSE, Maurice MONNET, Jean François REHFUSS, Corinne ODOBEL, Jean Claude COMPAGNON, Pascal SIMONET, Martine RAISON, MARION Christophe, Roseline PACCARD.

Secrétaire : Corinne ODOBEL.

- Le conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu du conseil du 4 juillet 2024.

- Délibérations :

Délibération N° 28 : Le maire présente la nécessité de compléter la défense incendie de la commune et de réaliser l'arrêté communal de défense incendie. Le conseil approuve ce projet et charge le maire de demander les devis nécessaires à une étude et à la réalisation des adaptations les plus importantes.

Délibération N° 29 : Le conseil approuve le rapport de la CLECT.

Délibération N° 30 : Le maire présente le questionnement posé par la déconsignation de la somme due à Mr Mandrillon, somme consignée par la commune à la caisse des dépôts et consignations en 2014 lors de l'achat d'une parcelle. Le conseil approuve le dispositif mis en place pour déconsigner cette somme d'argent de 2 423 € 32 centimes.

- Questions d'actualité :

- Point sur les travaux.

- Les travaux d'enfouissement des réseaux route de La Mouille sont terminés. Il reste cependant à passer les câbles, ce qui devrait être fait dans les prochaines semaines.

- Un devis sera présenté par l'entreprise Delarche pour réhabiliter le carrefour entre la route des Champs Fleuris de celle de Mercenet, en même temps qu'une étude pour ralentir les véhicules sur ce même carrefour et à proximité du parc de jeux.

- PLUI. Le conseil a rempli le «cahier d'intention », livret qui compile à la fois tous les aspects du PLUI ainsi que les attentes de la commune dans de multiples domaines (déplacements, urbanisation, énergie, paysages, activités économiques ...). De nombreuses réunions auront lieu au cours du dernier trimestre pour faire le bilan de ces cahiers qui sont remplis par toutes les communes d'ECLA afin que le bureau d'études ne construise le Plan d'aménagement du territoire.

- Dans le cadre de la mise en place d'un Plan de sécurité intercommunal, la commune doit finaliser son propre PSCE en actualisant les données du plan précédent en vigueur aujourd'hui.

- Questions diverses :

- Opération brioches.

- Plusieurs évènements auront lieu en septembre : tenue des puces le dimanche 22, manifestation précédée d'un concert le samedi 21 sur le parking de la mairie ; exposition des peintures du groupe de Madame Gérard dans la salle du foyer le samedi 28 et le dimanche 29.

- Sol salle des fêtes.